
Inventaire des objets d'or et d'argent déposés dans la caisse du receveur du district de Chauny jusqu'au 20 brumaire, lors de la séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Inventaire des objets d'or et d'argent déposés dans la caisse du receveur du district de Chauny jusqu'au 20 brumaire, lors de la séance du 27 brumaire an II (17 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) pp. 389-390;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40673_t1_0389_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Lesquels effets ainsi comptés, décrits et pesés ont été reconnus être du poids de trois cent quarante-un mares, sept onces, un gros et demi, que j'ai remis au citoyen Charle-René Prus, directeur de la Messagerie de Noyon, en présence des citoyens Bourdon et Cochefert, membres du directoire du district, ainsi que ledit directeur et lesdits citoyens administrateurs le reconnaissent, à l'effet par ledit directeur de s'en charger et d'en répondre jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au receveur près l'administration des domaines nationaux et ont signé avec nous les ci-dessus dénommés.

Ce jourd'hui, cinquième jour du second mois de l'an deuxième de la République française, une et indivisible.

JOUBERT, receveur; F. PRUS, directeur des messageries; P. M. BOURDON; J.-F.-J. COCHFERT, administrateurs du district.

Inventaire des objets d'or et d'argent déposés dans la caisse du receveur du district de Chauny jusqu'au... brumaire de l'an II de la République française, dressé en présence du citoyen Charles-René Prus, préposé des messageries et des citoyens membres du directoire du district de Chauny (1).

Du 7 brumaire.

Par la fabrique de Coucy-la-Ville, un soleil et deux burettes d'argent pesant	3	u.	5	o.	7	g.	½
Par la fabrique de Fresnes, un soleil, une couronne de vierge et un petit bâton d'argent	1		5		6		½
Celle de Crécy, un soleil, deux burettes et leur assiette.	4		2		3		
Celle de Pont-Saint-Mar, un soleil, deux burettes, leur assiette et une quête.....	5		6		3		
Celle de Bichaucourt, un soleil d'argent.....	2		1		3		
Celle de Pierremande, un soleil d'argent doré.....	»		4		2		
Celle d'Abecourt, un soleil d'argent.....	3		7		6		
Celle de Sinceny, un soleil d'argent.....	4		3		3		½
Celle de Charmes, un soleil d'argent.....	1		1		5		
Celle de Caumont, un soleil d'argent	1		1		6		
Celle de Follembroy, un soleil d'argent.....	2		7		2		
Le citoyen Delafond de Coucy, une croix de Saint-Louis.....	»		»		6		½
Le citoyen Mazaucourt de Camelin, une croix de Saint-Louis.....	»		»		4		

Du 9 brumaire.

La fabrique de Vassens, un soleil d'argent.....	1		2		1		½
Celle de Genlis, un soleil, un calice et sa patène.....	10		»		1		½

(1) Archives nationales, carton C 278, dossier 742.

Celle de Champs, un soleil d'argent.....	3		4		5		½
Celle de Commenchon, un soleil et 2 reliquaires d'argent.	3		1		7		
Celle de Bétancourt, un soleil d'argent.....	2		7		4		
Celle de Liez, un soleil, un ciboire, 2 burettes et leur bassin.....	4		6		5		
Celle d'Ugny le Guay, un soleil d'argent.....	4		3		4		½
Celle de Prémontré, un soleil d'argent doré, un ciboire, un buste, le tout d'argent....	11		4		4		
Celle de Beaumont, un soleil, un custode, un médaillon de filigrane et 3 boîtes à huile....	3		»		5		
Celle de Laneuville, un soleil d'argent.....	»		5		5		½
Celle de Guyencourt, un soleil d'argent.....	»		5		1		
Celle de Mennessy, le haut d'un soleil et une custode....	»		7		3		
Celle de Marets, un soleil une custode, une patène, 2 burettes et leur bassin.....	10		6		»		

Du 10 brumaire.

Celle de Neuflicu, un soleil d'argent.....	»		6		7		½
Celle d'Amigny, un encensoir, un soleil, un calice, sa patène, 2 burettes, leur bassin, une croix processionnelle et son bâton.....	28		7		1		
Celle de Quincy, un soleil d'argent.....	1		»		7		
Celle de Coudres, un soleil d'argent.....	2		5		3		
Celle de Frières, un soleil et une custode.....	5		7		7		

Du 11 brumaire.

Celle de Quierzy, un soleil sans pied et une custode, en argent.....	»		3		»		
--	---	--	---	--	---	--	--

Du 12 brumaire.

Celle de Selens, un soleil d'argent.....	»		6		6		½
Celle de Danizy, un soleil d'argent.....	1		1		4		
Celle de Manicamp, un soleil d'argent.....	1		7		4		½
Celle de Quierzy, un soleil sans pied d'argent.....	»		2		6		½
Celle d'Anguilecourt, un soleil sans pied et trois boîtes à huiles.....	1		6		»		½
Celle de Richecourt, un soleil sans pied.....	»		6		»		½
Celle de Nouvion l'abbesse, un soleil et une custode.....	2		2		6		

Du 14 brumaire.

Celle de Guivry, un soleil en argent.....	»		7		2		
---	---	--	---	--	---	--	--

Du 15 brumaire.

Celle de Viry, un soleil en argent.....	5		6		5		
Celle de Vouel, un soleil en argent.....	1		3		7		½

Celle de Monceaux, un soleil, deux burettes et 2 boîtes à huiles..... 3 4 4 ½

Du 16 brumaire.

Celle de Fargnier, un soleil, une custode et une boîte à huiles..... 4 6 5

Du 18 brumaire.

Celle de Nogent, la garniture d'un reliquaire en argent..... » 6 4
Celle de Versigny, un soleil en argent..... 6 » 2
Celle de Caillouel, un soleil en argent..... 1 3 7 ½
Celles d'Anizy, Faucoucour, Suzy, Pinon, Bassoles, Vauxaillon, Brancourt, Lizy, Vissincourt, 9 soleils, 2 paix, 14 vases à huile, 4 custodes, 3 calices, 3 patènes et une croix, le tout d'argent..... 67 3 »
Celle de Novion-le-Comte, un soleil d'argent doré, 3 vases à huile et une custode, le tout d'argent..... 2 6 5

Du 19 brumaire.

Celle de Troly, un soleil d'argent..... » 7 4 ½
Celle de Coucy-le-Château, un soleil d'argent doré, un calice, une patène, un encensoir et la garniture d'un bras de saint..... 11 7 3 ½
Celle de Brie, un petit soleil sans pied en argent..... » 6 2 ½

Du 20 brumaire.

La commune de Chauny, un bâton de chantre, un encensoir et 2 quêtes en argent. (Ces objets ont été trouvés chez la citoyenne Tribalet et proviennent d'un échange par elle fait contre de l'argenterie qu'elle a donné au même poids.)..... 10 1 »
Les pauvres de Chauny, deux quêtes en argent..... 2 2
Saint-Martin de Chauny une plaque de robe de bedeau, deux garnitures de baleine, une clef et un crochet en argent... 1 5 »
La fabrique Notre-Dame de Chauny, une plaque de robe de bedeau et deux garnitures de baleine..... 1 » 7
L'Hôtel-Dieu de Chauny, une quête en argent..... » 5 7 ½
Du citoyen Lecelier dit Vauxmenil, déposés par la commune de Frières-Failloud : 33 cuillers, 32 fourchettes, 16 cuillers à ragoût, 2 louches à soupe, 4 cuillers à sucre, 1 autre à bouche, 11 cuillers à café, un tire-moelle, 7 petites broches, 2 petites croix,

1 manche de couteau, 2 boîtes rondes, 199 jetons, 13 plats, 8 autres ovales, 6 compotiers, une cuvette et soupot, une casserole, 3 cafetières, une écuelle et son couvercle, 4 petits chandeliers et un calice, le tout d'argent..... 198 5 »
Total..... 462 m. 4 o. 3 g.

Lesquels objets ainsi comptés, décrits et pesés, j'ai remis au citoyen Charles-René Prus, préposé des messageries, en présence des citoyens Maquaire et Chalan, membres du directoire du district de Chauny, ainsi que ledit préposé et lesdits citoyens le reconnaissent, à l'effet, par ledit préposé, de s'en charger et d'en répondre jusqu'à ce qu'ils soient parvenus au citoyen Cornu, caissier des recettes journalières de la trésorerie nationale à Paris, et ont signé les ci-dessus dénommés, ce jourd'hui vingt-unième jour de brumaire, l'an II de la République.

JOUBERT, *receveur*; O.-L. MAQUAIRE; CHALANBRE, *administrateurs du district*.

II.

Suit le texte du procès-verbal dressé par le conseil général et le comité de surveillance de la commune de Faremoutiers, d'après un document des Archives nationales. (1).

L'an deuxième de la République française, une et indivisible, le vingt-quatre brumaire, le conseil général et le comité de surveillance de la commune de Faremoutiers, district de Rozoy, département de Seine-et-Marne, étant informés qu'il existe dans la sacristie de l'église paroissiale de cette commune des ornements d'église et autres effets précieux servant au culte religieux et qui ont été plutôt faits pour perpétuer le fanatisme et satisfaire l'orgueil et l'ambition des ministres du culte que pour honorer la divinité qui est infiniment au-dessus de tous ces hochets du fanatisme.

Considérant qu'il est instant de faire disparaître tous ces objets consacrés à la superstition et d'en faire une offrande à la patrie qui saura en tirer un avantage plus réel.

Se sont réunis et transportés avec le président et le vice-président de la Société populaire de cette commune en ladite sacristie, à l'effet d'en extraire les objets précieux et de les envoyer dans le plus bref délai à la Convention nationale.

Où étant, ils ont extrait de ladite sacristie et de ladite église les objets ci-après déclarés qu'ils ont remis et déposés entre les mains du citoyen Marchant, l'un des membres de ladite Société populaire, qu'ils ont commis et député à l'effet de porter le tout à la Convention et d'en faire hommage à la patrie.

Suit la déclaration des objets remis au citoyen Marchant :

Les débris d'un dais en quatre pièces, brodés en or.

Une bannière aussi brodée en or et argent.

Une chape de velours galonnée en or et garnie d'une agrafe d'argent.

Une autre chape fond blanc, brodée et galonnée en or et argent.

(1) Archives nationales, carton C 283, dossier 803.